



FICHE SIGNALÉTIQUE

Aqua Mix Ultra-Solv

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Aqua Mix Ultra-Solv
Usage du produit : Solvant.
Fabricant/fournisseur : Custom Building Products
13001 Seal Beach Blvd
Seal Beach, CA 90740
Numéro de téléphone : (562) 598-8808
Numéro de téléphone d'urgence : INFOTRAC 1-800-535-5053 (É-U et Canada)
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500
Date de la preparation : Septembre 28, 2008 **Date de Révision :** Octobre 11, 2012

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES

AVERTISSEMENT

LIQUIDE COMBUSTIBLE. NOCIF SI AVALÉ. PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. NOCIF: PEUT PROVOQUER UNE ATTEINTE DES POUMONS EN CAS D'INGESTION.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausea ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conditions médicales aggravées par exposition : Asthme. Allergies.

Organes cibles : Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Aqua Mix Ultra-Solv

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	60 - 100
Alcool méthylique	67-56-1	0.1 - 1
Dilaurate de dibutylétain	77-58-7	0.1 - 1
3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	0.1 - 1
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	1 - 5

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable.

Contact avec la peau : En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

Inhalation : Si l'aspiration de gaz est faite, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.

Ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Combustible d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poussière, mousse, dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées : Eau.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises. Éliminez toute source d'ignition.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égoûts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Aqua Mix Ultra-Solv

Méthodes de contention : Contenez et/ou absorbez le déversement, puis placer ensuite dans un contenant adéquat.

Méthodes de nettoyage : Imbiber un médium absorbant d'une quantité du produit. Les flaques de ce matériel sont un risque de glissement. S'il y a égouttement ou déversement, rincez à fond l'aire affectée avec de l'eau.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas conserver à des températures dépassant 49°C.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	100 ppm	100 ppm
Alcool méthylique	200 ppm	200 ppm
Dilaurate de dibutylétain	Pas disponible.	Pas disponible.
3-aminopropyltriéthoxysilane	Pas disponible.	Pas disponible.
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Pas disponible.	Pas disponible.

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Transparente.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Solvant.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	Pas disponible.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Aqua Mix Ultra-Solv

Viscosité :	Comme l'eau.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	~ 177°C (~ 350°F)
Point d'éclair :	~ 57 °C (~ 134.6 °F)
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Densité :	0.79 g/mL.
Solubilité dans l'eau :	Négligeable.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	95%
COV, Pd. g/L :	715 g/L

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales. Conserver dans un endroit frais.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	> 5000 mg/kg, rat	> 5.28 mg/L 4hr, rat 83.2 mg/L 4hr, rat;
Alcool méthylique	5628 mg/kg, rat	64000ppm 4hr, rat
Dilaurate de dibutylétain	175 mg/kg, rat	Pas disponible.
3-aminopropyltriéthoxysilane	1780 mg/kg, rat	Pas disponible.
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	> 5000 mg/kg, rat	> 590 mg/m ³ 4hr, rat

Yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Aqua Mix Ultra-Solv

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Non listé.
Alcool méthylique	Non listé.
Dilaurate de dibutylétain	Non listé.
3-aminopropyltriéthoxysilane	Non listé.
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embriotoxicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification de transport routier en vertu du DOT

UN1993, Liquide Inflammable, n.s.a. (Solvants d'hydrocarbonés), Classe 3, GE III
Quantité limitée ($\leq 5L$)



FICHE SIGNALÉTIQUE

Aqua Mix Ultra-Solv

Classification de transport routier en vertu du TMD

UN1993, Liquide Inflammable, n.s.a. (Solvants d'hydrocarbonés), Classe 3, GE III
Quantité limitée (\leq 5L)

Classification en vertu de l'IATA

UN1993, Liquide Inflammable, n.s.a. (Solvants d'hydrocarbonés), Classe 3, GE III
Quantité limitée (\leq 5L)

Classification en vertu de l'IMDG

UN1993, Liquide Inflammable, n.s.a. (Solvants d'hydrocarbonés), Classe 3, GE III
Quantité limitée (\leq 5L)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fédéraux

Canada : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Title III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Alcool méthylique	Non listé.	Non listé.	5,000	Oui.
Dilaurate de dibutylétain	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
3-aminopropyltriéthoxysilane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Régulations des états

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	LIS	Oui.
Alcool méthylique	LIS	Oui.
Dilaurate de dibutylétain	LIS	Oui.
3-aminopropyltriéthoxysilane	LIS	Oui.
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	LIS	Oui.

Tous les ingrédients sont sur des inventaires de LIS/LES et de TSCA ou sont exempt de la liste.

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 3* Inflammabilité - 2 Risque Physique - 0 PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 3 Inflammabilité - 2 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême



FICHE SIGNALÉTIQUE

Aqua Mix Ultra-Solv

Classification du SIMDUT :

Catégorie B3 - Liquides combustibles
Catégorie D2A - Tératogénicité et embryotoxicité
Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

Symboles de SIMDUT :



AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

OSHA (O) Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.

ACGIH (G) Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme
A2 - Présumé carcinogène à l'homme
A3 - Carcinogène animal
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme
A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.

IARC (I) Centre International de Recherche sur le Cancer.

1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

NTP (N) Programme de toxicologie national.

1 - Connu être carcinogène.
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Octobre 11, 2015

Numéro de version : 2.1

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
(519) 488-5126
www.nexreg.com